

## AVIS D'ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX

### 1 – Identification de la consultation

#### MARCHE 2025-16 MODERNISATION DES INSTALLATIONS D'AUTOMATISME ET GTB

### 2 – Objet

Le projet concerne :

- La modernisation des systèmes de régulation, d'automatisme ainsi que les systèmes de communication sur les équipements CVC afin de répondre aux exigences du Décret BACs,
- La mise en place d'une supervision compatible avec les nouveaux automates et permettant un monitoring des installations.

Codes CPV	Libellés CPV
45232141-2	Installations de chauffage
45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
45311200-2	Travaux d'installations électriques

### 3 – Caractéristiques

#### 3.1 – Procédure et technique d'achat retenues

Procédure adaptée ouverte : Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique  
Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

#### 3.2 – Allotissement

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : exécution des prestations techniquement plus difficile.

#### 3.3 – Tranches

Cette opération de travaux sera décomposée en une tranche ferme et quatre tranches optionnelles :

Objet
Tranche ferme
Tranche optionnelle n°1 - Installation de comptage énergétique thermique
Tranche optionnelle n°2 - Intégration des installations techniques du bâtiment G – Campus Villejean
Tranche optionnelle n°3 - Intégration des installations techniques du bâtiment I - Campus Villejean
Tranche optionnelle n°4 - Intégration des installations techniques du bâtiment principal – Campus La Harpe

#### 3.4 – PSE

##### 3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

### **3.4.2 – PSE facultatives**

Sans objet.

### **3.5 – Variantes**

#### **3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur**

Sans objet.

#### **3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur**

Sans objet.

#### **3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat**

Les candidats sont tenus de répondre obligatoirement à l'offre de base.

Par ailleurs, les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées dans la mesure où les spécifications fonctionnelles et performancielles du cahier des charges sont respectées.

Chaque variante doit faire l'objet d'une offre distincte. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée.

### **3.6 – Durée du marché**

Les délais d'exécution sont indiqués à l'ATTRI1.

### **3.7 – Lieux d'exécution**

Les prestations seront exécutées dans les lieux suivants :

Campus / Site	Adresse	CP	Ville
Campus Villejean	Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307	35043	RENNES
Campus La Harpe	Avenue Charles Tillon	35044	RENNES
Campus Mazier	2 Avenue Antoine Mazier	22015	SAINT-BRIEUC

### 3.8 – Critères de jugement

Les offres ont été analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Qualité technique (60 %)	
- Présentation et références (10 pts)	
- Moyens humains propres à l'opération affectés aux travaux (10 pts)	Appréciée au regard du cadre de mémoire technique du candidat
- Moyens matériels propres à l'opération affectés aux travaux (10 pts)	
- Méthodologie de réalisation (30 pts)	
2. Prix TTC (40 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en TTC

### 4 – Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

### 5 – Attribution

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – MAINE BRETAGNE – 3 A Rue des Charmilles - ZI Sud Est – 35510 CESSON-SEVIGNE

SIRET : 388 772 105 00200

Département de l'entreprise : 35 – Ille-et-Vilaine

L'entreprise est une PME : Non

Date de notification du marché : 25/11/2025

Valeur totale finale : 621 471,00 € HT (Toutes tranches comprises)

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

### 6 – Procédures de recours

La décision du 13/11/2025 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent marché, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

#### 6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

## 6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes  
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE  
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209  
44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89  
Courriel : [dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr)  
SIRET : 130 029 283 00012

## 7 – Identification de l'acheteur

### 7.1 - Acheteur

**Université Rennes 2**  
Direction des Affaires Financières et Comptables  
Pôle Commande Publique  
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex  
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr  
<https://www.univ-rennes2.fr/>  
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur agit pour le compte d'autres acheteurs : non

### 7.2 – Groupement de commandes

Sans objet

## 8 – Publicité

Date d'envoi à la publication du présent avis : 3 décembre 2025